



CHALLENGE LAVOREL Lac Annecy 2019

Etape INSJ Saint Jorioz Samedi 03 aout Grade 5B

Avis de course

1 - REGLES : La régata sera régie par les règles de courses 2017-2020 et le présent avis de course
3 - ADMISSIBILITE : La régata est ouverte à tous les dériveurs, catamarans, quillards et la classe HN
4 - INSCRIPTIONS : **Merci de vous inscrire dans votre club** jusqu'à la veille de la régata.
Présenter licence FFvoile club / certificat médical, ou licence temporaire. Autorisation parentale pour les mineurs

Droit à payer : 5€ par bateau jusqu'au vendredi 02 aout 19h, passé ce délai l'inscription sera de 10€.

Les référents de chaque club devront envoyer la liste des inscrits avant le vendredi 02 aout 19h.

5 - PROGRAMME :

11h30 : apéritif offert par le club, suivi de la mise à disposition du barbecue et plancha, chacun amène ses victuailles. Pour les dériveurs et catamarans, des mises à l'eau seront à disposition. Pour les quillards, possibilité de mouiller devant le club. Des sécurités permettront de venir à terre. Mise à disposition à **13h30 environ** pour la 1ère course (à voir suivant l'avancée du barbecue).

6 - INSTRUCTIONS DE COURSE : IC types affichées selon les prescriptions fédérales

Annexes envoyées dans les différents clubs et disponibles à l'INSJ

7 - PARCOURS : Parcours construits

8 - PENALITES : Pour tous les bateaux : si faute, réparation en opérant un 360°

9 - CLASSEMENT : 1 course pour valider la régata – 1 course enlevée au bout de 4 courses – système de points à minima – classement en temps compensé - pour les habitables HN avec cvl – ex aequo départagés par le nombre de meilleures places et résultat de la dernière course

10 - SECURITE : gilet obligatoire – canal VHF n°74

11 - ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Merci de respecter les autres usagers du Lac, de vous éloigner du pavillon alpha des plongeurs.

12 - DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régata sous leur propre responsabilité et dans le respect des règles de course. En cas de problème, le club organisateur ne peut pas être tenu responsable.

13 - Il n'est pas autorisé de naviguer seul sur un bateau prévu pour la navigation en équipage.

Contacts :

Etienne Recamier Commission sportive INSJ etienne.recamier@gmail.com 06 13 80 59 51

Christophe Rousseau Commission sportive INSJ vita@rousseau@gmail.com 06 67 80 24 74

INSJ contact@internautique.org 04 50 68 93 04

